



**La photo  
La magie  
de Noël p 6**



**Blordière  
Infirmières  
à bicyclette p 14**



**Ragon  
Espaces Océane :  
25 entreprises p 19**



## Des liens entre les âges





N° 36

Le mensuel d'information municipale



# SOMMAIRE

[www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale  
Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)  
Directeur de la publication : Gilles Retière  
Directeur de la communication : Jacques Lamy  
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand  
Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand, Géraldine Pavin avec Isabelle Corbé, Thierry Goussin, Bruno Sotin  
Photos : Thierry Mezerette  
Maquette : MCM Informations  
Impression : Imaye (Laval)  
Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville  
BP 159, 44403 Rezé Cedex  
Standard mairie : 02 40 84 43 00

Imprimé sur papier recyclé à 100% à partir de vieux papiers

## FAITS DU MOIS

- 5 Voir et être vu à vélo
- 6 Fêtes de fin d'année
- 7 Fini le "44" sur la plaque d'immatriculation ?

## ACTUALITÉ MAIRIE

- 8 Des liens entre les âges
- 10 Conseil municipal
- 12 Roms : pas d'occupation illégale
- 13 Le square Beaumarchais

## ACTUALITÉ QUARTIERS

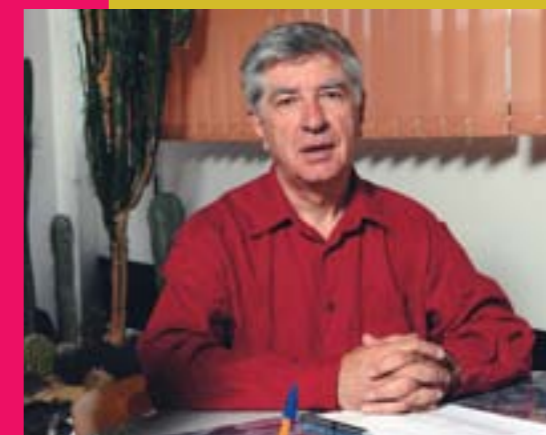
- 15 Les Ailes de l'Ouest
- 16 Décorations dans les immeubles
- 19 Espaces Océane : un village d'entreprises
- MAGAZINE
- 20 Sortir

# L'État a reculé sur la DSU



**EDITORIAL** par Gilles Retière, Maire de Rezé Vice-Président de Nantes Métropole

■ Finalement en 2009, nous pourrions encore compter sur notre Dotation de solidarité urbaine (DSU) de 800 000 € pour aider les Rezéens en situation difficile. Il s'en est fallu de peu pour que le Gouvernement ne fasse passer sa réforme injuste. C'était sans compter sur la mobilisation des élus qui ont fait front commun. Il s'agit d'un gel temporaire de la réforme. Aussi, je ne baisserai pas ma garde. Ce n'est pas



une aumône demandée à l'État. Je veux juste conserver les aides qu'il attribue à notre commune parce que parmi nous il y a des familles, des jeunes, des personnes âgées qui ont du mal à finir leurs fins de mois et qui ont recours aux services

du centre communal d'action sociale lequel est en partie financé par la DSU. Parce que nous faisons le choix de doter les quartiers les plus sensibles en équipements publics et associatifs. Cette aide que nous verse l'État n'est pas un cadeau, c'est une compensation financière qui actionne le levier de la solidarité : prélever aux villes riches, parmi elles celles qui refusent de construire des logements locatifs sociaux, de l'argent pour le redistribuer aux villes dont les revenus des ménages sont modestes. On assiste à un sauve-qui-peut de l'État. Quand d'une main il ficelle un paquet fiscal ou donne 360 milliards aux banques et que de l'autre il retire des aides aux populations les plus modestes, c'est tout simplement indécent.





# BLOC-NOTES



En juin 2009, **les 350 millions d'électeurs** des 27 pays de l'Union européenne éliront leurs députés européens. Qui peut voter ? Chaque citoyen européen âgé d'au moins 18 ans, inscrit sur les listes électorales européennes et jouissant pleinement de ses droits civiques et politiques. Inscriptions sur les listes en mairie avant le 31 décembre.  
**Rens. 02 40 84 42 02.**



Les French cowboys.

## ÉVÉNEMENT

**Place à la musique avec les French cowboys, les Varietys, DJ Moule le samedi. Ambiance guinguette avec Jean-Claude Crystal et l'orchestre Joli cœur le dimanche. Un programme musical dominical servi avec des moules-frites. La Trocardière a 20 ans. Et ça se fête ! Les 20 et 21 décembre.**

## SÉCURITÉ

**Voir et être vu.** Absence de lumière la nuit, circulation sur les trottoirs, feux non respectés... Tout le monde a déjà vu des cyclistes s'affranchir du code de la route. Et c'est d'ailleurs souvent eux qui payent en premier ces négligences. Pédaler c'est bien pour la santé et l'environnement, pour autant il ne faut pas oublier les principales règles de sécurité, notamment un éclairage à l'avant et à l'arrière du vélo pour voir et être vu. Le port du casque est conseillé. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le gilet de sécurité est obligatoire pour circuler hors agglomération de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante.



## À NE PAS MANQUER

**VOTRE AVIS : enquête publique Alva du 17 novembre au 17 décembre (p11) ■ DÉMOCRATIE LOCALE : réunion publique à Ragon le 3 décembre (p15) ■ FÊTES : marché de Noël, expo-vente, décorations... (p16 et 21) ■ RETRAITÉS : un site web pour l'Office rezéen des personnes âgées et retraitées (p18) ■ SPORT : championnat de France de volley le 14 décembre (p20) ■**



## LA PHOTO

Fêtes de fin d'année.

Si vous voulez offrir des cadeaux à dominante solidaire, courez à l'expo-vente d'Amnesty international les 6 et 7 décembre. À dominante artistique, faites votre marché de Noël devant le centre commercial du Château du 10 au 24 décembre. Pour la déco, vous souhaitez embellir votre logement et votre quartier sans renoncer au développement durable ? Pensez aux guirlandes dotées de petites ampoules led ou de fils lumières plus économes en énergie.



Défilé aux lampions organisé par le CSC Loire-et-Seil le 19 décembre.

## LE PROFIL

Walter Bonomo, créateur de la web TV Rezé.



À 39 ans, **Walter Bonomo** est l'initiateur de TV Rezé, une télévision rezéenne accessible sur Internet. Un projet, né il y a tout juste trois mois, qu'il a conçu avec d'autres Rezéens. Walter est d'abord un citoyen passionné et

convaincu. Par son territoire d'abord, qu'il souhaite mettre en valeur via ce média.

Et par le lien social ensuite en donnant aux habitants la possibilité d'une libre parole.

*"Rézé regorge de compétences et d'initiatives",* explique-t-il.

*"Le projet de TV Rezé, c'est d'être un lieu d'expression citoyen, indépendant, participatif, ouvert à tous les habitants de notre ville."*

Un objectif en cours de réalisation qui mobilise d'ores et déjà une quinzaine de bénévoles, issus de tous les quartiers de la ville.

**TV Rezé est accessible sur Internet :**  
<http://www.tvreze.fr>

## LE CHIFFRE



**300** C'est le nombre de goûteurs qui composeront le jury du 2<sup>e</sup> concours "Art et cuisine" les 29 novembre, 6 et 13 décembre à Pont-Rousseau. Une manifestation organisée par l'association le Pont des Arts pour donner l'occasion aux passionnés de cuisine de révéler leur savoir-faire. Les goûteurs noteront le goût, la présentation et l'originalité, et repartiront avec des idées de recettes pour les fêtes. **Inscriptions au 06 22 29 43 03 ou 02 28 21 99 06.**

## LA QUESTION

**Fini le "44" sur les plaques minéralogiques ?**



**Héléne Pacoureau, chef du bureau de la circulation et des usagers de la route à la Préfecture de Loire-Atlantique**

Oui et non. Avant tout, il faut savoir que l'actuel système qui date de 1950 allait être bientôt saturé et que le système informatique qui le gérait est vieillissant. Avec le nouveau système d'immatriculation des véhicules en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, on oublie le 44. Place au modèle 2 lettres, 3 chiffres et 2 lettres (AB-344-CA). C'est un numéro à vie pour le véhicule. Ce qui va permettre une lutte plus active contre les fraudes et les trafics de voiture. Un numéro indépendant du lieu de domicile du propriétaire. Alors, oui, on abandonne le 44. Toutefois, si vous êtes accro à vos racines ou si vous ressentez des attaches particulières pour une région, vous avez la possibilité de faire figurer sur le côté droit de la plaque le numéro de département de votre choix (même si ce n'est pas votre lieu de résidence) surmonté du logo de la région correspondante. Un natif de Lorient habitant Rezé pourra afficher sur sa plaque un 56 surmonté du drapeau breton (le 44 avec l'hermine de Bretagne n'est pas possible en revanche). Ou faire le choix de ne faire figurer aucune référence locale. Si vous devez immatriculer un véhicule neuf à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, votre voiture aura le nouveau numéro. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2009, cela concernera tous les véhicules d'occasion lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse. Et si vous n'avez pas de nouvelle carte grise à demander mais que vous voulez absolument un nouveau numéro, ce sera possible à partir du mois de mars également. [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou 02 40 41 20 20.



## VIVRE ENSEMBLE

**L'intergénérationnel, on en parle souvent mais concrètement que fait-on vraiment ? A Rezé, plusieurs projets permettent de tricoter des liens entre retraités et enfants.**



Goûter d'automne à la résidence Voisin'âge.

**Ina Sy, conseillère municipale chargée des personnes âgées**



*"Tout le monde y gagne : les plus jeunes profitent de l'expérience, de la patience de vie des seniors et les seniors bénéficient du dynamisme, de l'adaptation à la société d'aujourd'hui et du regard neuf des jeunes sur la vie."*

# Des liens entre les âges

Enfants et retraités ont-ils des choses à se dire ? C'est ce pari qui est relevé à la Carterie. L'immeuble de la rue Huchon, qui accueille ses premiers résidents, est conçu sur le principe de l'échange intergénérationnel : des logements, la crèche Les Ritournelles et une salle de réunions pour les seniors. Cette dernière, gérée par l'Office des retraités et personnes âgées de Rezé (Orpar), accueille aussi les ateliers

de motricité proposés par le Relais assistantes maternelles. Un premier pas vers l'intergénérationnel.

"L'idée, c'est de réunir les conditions propices aux échanges entre générations pour lutter contre l'isolement des seniors mais aussi permettre aux enfants de rencontrer des personnes âgées", explique Patrick Mallet, directeur du service municipal Santé-Personnes âgées. "Après, c'est à l'Orpar

de développer ses projets. Tout dépend des envies des retraités."

### Rue Cassin : petits et grands voisins

A la résidence Voisin'âge, rue Cassin, l'expérience est menée depuis plus de dix ans. "C'est agréable de voir des enfants", confie Jacqueline Beaulieu, locataire de la résidence. Construit en 1996, cet immeuble

pas comme les autres abrite sous le même toit des locatifs sociaux, une crèche et des appartements pour personnes âgées. Autonomes et indépendantes, elles ont leur logement mais peuvent se retrouver autour d'activités ou de repas dans la salle collective. Une situation qui facilite les échanges intergénérationnels.

"Nous organisons des activités avec Voisin'âge environ cinq fois par an", précise Dominique Merlaud, l'un des respon-

sables de la crèche Pomme-de-Reinette. "Enfants et retraités partagent un goûter en octobre et à Noël, une galette des rois en janvier, une chasse aux œufs à Pâques... Nous chantons ensemble des comptines. Ce sont des moments riches."

### Des valeurs à transmettre

D'autres projets sont menés à Rezé : dans les centres socioculturels, les écoles

(notamment Lire et faire lire qui réunit enfants et retraités autour de bouquins), les associations... A l'Amicale laïque de Pont-Rousseau (AEPR), l'échange inter-âges est une réalité qui dure depuis 12 ans. Deux classes de CM1 de l'école Salengro et des seniors de l'AEPR se retrouvent tout au long de l'année lors d'activités communes : chant, travaux manuels. "Pour les enfants, c'est l'occasion d'apprendre des chants qu'ils ne connaissent pas, de découvrir une autre culture", avance Hervé Neau, instituteur et président de l'association. "Quant aux anciens, ils sont ravis de transmettre leurs valeurs ou leur savoir-faire." On cantonne souvent l'intergénérationnel à la relation qui existe entre le 3<sup>e</sup> âge, voire le 4<sup>e</sup> âge, et les bambins. Mais le grand écart peut être réduit : dans les points cyb de l'Arpej, des jeunes de 13 à 17 ans ont ainsi donné des cours d'informatique l'an passé aux retraités de l'Orpar. Dans ce domaine, tout est à inventer...



**Jacqueline Beaulieu, locataire de la résidence Voisin'âge**

*"On prend plaisir à être avec les enfants. Ils nous connaissent, on est content de se retrouver. Ce qui est triste, c'est quand ils quittent la crèche pour entrer à l'école."*



**Jeannine Jaulin, locataire de la résidence Voisin'âge**

*"Nous ne voyons les enfants que cinq fois par an, mais finalement ça nous convient. Parce que vous savez, à notre âge, nous avons nos petites habitudes..."*



**Sandrine Augy, mère d'Antoine (3 ans) et de Clément (1 an)**

*"Cet échange entre enfants et personnes âgées est une bonne initiative. Les enfants sont contents de voir ces mamies et papys, surtout que certains d'entre eux ne voient pas souvent leurs grands-parents."*



## CONSEIL MUNICIPAL

**La Ville de Rezé, tout comme cinq autres communes de l'agglomération, ne perdra pas sa Dotation de solidarité urbaine (DSU) en 2009.**



*Le portage de repas à domicile et autres services du CCAS sont en partie financés par la DSU.*

# Maintien de la DSU

Le 24 octobre, tous les élus du conseil formulaient un vœu pour le maintien de la Dotation de solidarité urbaine, 800 000 € versés à Rezé par l'Etat. En même temps, le Gouvernement annonçait le gel de ce projet de réforme qui devait supprimer cette aide financière à 238 communes. "C'est le fruit de la mobilisation des associations d'élus", a déclaré le maire, Gilles Retière.

Qu'est-ce que la DSU ? Une compensation financière donnée aux communes de plus de 10 000 habitants qui vise à réduire les inégalités entre villes riches et villes pauvres en améliorant les conditions de vie des dernières. A Rezé, la Dotation de solidarité urbaine donne en effet un coup de pouce financier pour la construction d'équipements dans les quartiers du Château, de Ragon et de Pont-Rousseau, mais elle permet aussi d'aider les personnes en difficulté. En 2007, son montant avoisinait les 800 000 € (soit 5 points de fiscalité). Cette somme a permis de financer 25% de la salle de convivialité de la Robinière,

30% de la crèche de la Carterie (en limite du quartier Château), 17% de la maternelle de la Galarnière, 25% des travaux de rénovation de la Barakason. Elle participe aussi au financement des services du CCAS (Centre communal d'action

sociale) : le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, l'aide aux ménages, l'épicerie sociale... "C'est parce que nous avons des populations qui ont du mal à vivre qu'il nous faut les soutenir", conclut Gilles Retière. "Le gel

de cette réforme est temporaire, soyons vigilants." Surtout qu'une autre ombre se profile : la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat qui devait être de 2% et qui sera de 0,8%.

## BREVES DE CONSEIL

### Zac des Isles

Unanimes, les élus reconnaissent l'intérêt des enjeux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne (réduction des pollutions, reconquête des zones humides, gestion des crues et des inondations) mais émettent des réserves sur l'interdiction d'urbaniser les zones inondables. "L'ensemble de la Zac des Isles est certes inondable. Néanmoins, il est possible de mener des opérations d'aménagement et de construction compatibles avec les risques d'inondation éventuelle. Regardons ce que font les Hollandais : le rez-de-chaussée de leurs bâtiments n'est pas habitable par exemple", avance le maire.

### Non à la privatisation de la Poste

Le conseil municipal, à l'exception des quatre élus UMP/Divers droite, ont adopté un vœu contre l'ouverture du capital de la Poste et donc de sa privatisation qui entraînerait une dégradation du service public postal, des fermetures de bureaux et des suppressions d'emplois. Il demande l'organisation d'un débat public national sur l'avenir de la Poste.

### Vente de kilowattheures

En mars, la Ville a reçu de l'Etat un certificat pour ses économies d'énergie réalisées suite à des travaux dans ses bâtiments. Elle va donc mettre en vente ses 3 millions de kWh économisés via le site Internet www.emmy.fr

Valeur minimale : 0,01 euro par unité. Soit une recette potentielle d'au moins 30 000 € pour la Ville. Qui peut les acheter ? Les fournisseurs d'énergie qui n'ont pas réalisé d'économies d'énergie auxquelles la loi les contraint depuis 2005.

### CESC : 125 citoyens

Le CESC a été renouvelé. Sa composition passe de 55 à 125 membres. Le Conseil économique et social communal réunit des citoyens désireux de s'impliquer dans la vie communale. Ils interviennent sur des sujets à la demande de la Ville mais peuvent se saisir de thèmes : le co-développement, l'évolution urbaine, la maîtrise de l'énergie...

## EN BREF...

### Conseil municipal

Vendredi 19 décembre à partir de 19h. Entrée par les jardins.

### Enquête Alva

Enquête publique sur l'autorisation de poursuite d'exploitation d'Alva (ex-Mainguet), usine de fonte et de raffinage de corps gras animaux et végétaux située 3 rue des Chevaliers. Du 17 novembre au 17 décembre.

Permanences du commissaire : 17 novembre, 6 décembre, de 9h à 12h ; 25 novembre, 10 et 17 décembre, de 14h à 17h.

### Résultats concours des maisons fleuries



*1<sup>er</sup> prix (maison avec petit jardin) : Danielle Gautier.*

Ils étaient 53 jardiniers et jardinières à participer au concours des maisons et balcons fleuries. Pour remercier ces habitants qui concourent à embellir la ville, la municipalité a offert aux trois premiers lauréats de chaque catégorie deux entrées au parc oriental de Maulévrier dans le Maine-et-Loire, le plus grand jardin japonais d'Europe.

Les lauréats : Danielle Gautier (maison avec petit jardin), Robert Laganier (maison avec grand jardin), André Claramunt (balcon ou terrasse), André Lefort (jardins familiaux). Tous les jardins à découvrir sur le site [www.reze.fr](http://www.reze.fr) (l'actu en photos).



## RÉGLEMENTATION

**Non aux stationnements illicites. Oui à une discussion avec l'Etat, le département et Nantes Métropole pour trouver une solution d'intégration des Roms.**



# Roms : pas d'occupation illégale

**J**e suis contre les occupations illégales de terrain par les gens du voyage comme par les Roms. Pour autant, je ne me désintéresse pas du problème. Je souhaite que cette situation complexe soit étudiée de manière concertée avec Nantes Métropole, le Département et l'Etat", déclare Gilles Retière, le maire. Depuis deux ans, la Ville doit faire face à des squats tournants d'un groupe de familles roms. Pour la 4<sup>e</sup> fois, elle a demandé le respect du droit devant le Tribunal de grande instance le 2 octobre. Les familles ont un délai d'un mois pour trouver une solution. Un autre terrain dans l'agglomération ? "On voit bien que la situation n'est pas tenable. Cela ne peut plus durer."

### Coordination des actions

Gilles Retière demande que des dispositions soient mises en œuvre par les collectivités et l'Etat à l'échelle de l'agglomération et du département. "J'ai envoyé un cour-

rier aux présidents de Nantes Métropole et du Conseil général ainsi qu'au Préfet dans lequel je leur soumetts l'idée de coordonner nos actions." Ceci pour éviter de répondre, seul et dans l'urgence, aux problèmes.

### Leur statut doit évoluer

Actuellement, on recense 300 Roms dans trois sites d'accueil temporaire à Nantes et aux Sorinières. Fin octobre, Nantes Métropole estimait à 1 000 le nombre de personnes qui stationnaient de manière illégale sur l'agglomération. S'ils sont européens depuis 2007, ils ne peuvent, comme tous les résidents communautaires, rester plus de trois mois en France ou tout autre pays de l'Europe sauf s'ils ont un statut d'étudiant, un emploi ou s'ils disposent de ressources financières suffisantes et d'une assurance-maladie. Or, l'Etat freine l'entrée des Roms sur le marché du travail jusqu'en 2012. 150 métiers connaissant

des difficultés de recrutement leur sont accessibles mais l'employeur doit verser, à fonds perdus, près de 1 000 € à l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrants. "C'est une situation impossible pour eux et pour nous ! Il faut que cela change."

### Installer une famille dans un logement

Ensuite, il faut considérer leur mode de vie. "En Roumanie les Roms vivent dans des logements en dur. S'ils souhaitent retrouver cette situation en France, il faut donc trouver des solutions habituelles de logement social, sans pour autant pénaliser les habitants qui sont déjà inscrits au fichier unique et en attente de logement", précise à la fois le maire et le vice-président de Nantes Métropole. "Je suis prêt à installer une famille dans un logement. Mais, il faut que toutes les communes du département en fassent autant."

## QUESTION À



**Christian Brochard, élu du quartier Château**

### Quel avenir pour le square Beaumarchais ?

Nous avons décidé de le réaménager en 2009. L'idée, c'est de tirer parti de cet espace, actuellement inutilisé, pour en faire un terrain adapté aux jeux de ballon en petits groupes pour les 8-13 ans. Et ainsi, compléter le panel d'espaces de détente dans le quartier. Des terrains de basket existent déjà près des écoles Château-Nord et Château-Sud, pour les adolescents. Et le square Gautier-Flaubert, récemment rénové, est doté de jeux pour les 3-6 ans et les 6-11 ans.

Pour répondre au mieux aux besoins de la population, nous travaillons en concertation avec les habitants. Un groupe a été constitué avec des riverains et des membres du CCQ du Château. Nous avons déjà demandé à l'Arpej et au centre socioculturel de recueillir les attentes des jeunes, tout en pensant à la cohabitation avec les adultes. Il faut prévoir entre autres un revêtement synthétique pour absorber le bruit, des bancs et des corbeilles, un passage pour piétons...

L'objectif, c'est de créer des lieux de vie à proximité des habitations pour favoriser la convivialité du quartier. C'est un projet qui s'inscrit dans la continuité de la rénovation du square Flaubert et du centre commercial.



**Tournée de soins à bicyclette pour Anita et Anne.**



BLORDIERE

## Infirmières à bicyclette

**Comme le facteur, depuis trois mois, elles font leur tournée de soins à bicyclette. Rencontre avec Anne et Anita : infirmières écolo.**

**C**e n'est pas une décision collective : on a cheminé toutes les deux, chacune dans notre coin", raconte Anita, infirmière sur la commune depuis 15 ans. "L'effet déclencheur, ça a été l'augmentation du pétrole", poursuit Anita, "et l'envie durable de revenir à une dimension plus humaine du travail". "Toujours aller plus vite, toujours aller plus loin, ça a ses limites", explique-t-elle. "Je vois moins de clients maintenant, et je vais moins loin également, mais j'ai le sentiment de les voir mieux." Même démarche pour

Anne, désireuse de ne plus se sentir prisonnière de son véhicule. "Je me suis rendue compte que c'était aberrant de prendre sa voiture pour des petits trajets." Changer les habitudes, c'est possible, confirment les deux infirmières à vélo. "Il y a de l'effort et des courbatures au départ. Mais beaucoup d'avantages et de plaisir à l'arrivée, comme une grande sensation de liberté, moins de stress et une dimension plus conviviale du travail." Et Anne de citer en exemple son patient mécano attiré, qui, à chaque visite remonte la selle de son vélo et regonfle les pneus.

CHÂTEAU

## Nouveaux jeux au parc des Mahaudières



**P**ar mesure de sécurité, les jeux du parc des Mahaudières, destinés aux 4-12 ans, ont été changés en octobre dernier. Victimes du vandalisme et de l'usure du temps, les toboggans, barres de pompier et cordages ont rendu leur âme. Le service espaces verts et environnement de la Ville les a donc remplacés par une nouvelle génération de jeux, du même type que ceux installés dans les prairies de Sèvre. Composée de tubes métalliques, la nouvelle structure plus solide devrait mieux résister aux assauts des enfants. Glissades et escalades en perspective. Coût de l'aménagement : 33 321 € TTC.

RAGON

## Les Ailes de l'Ouest cherchent un nid

**L'association les Ailes de l'Ouest remet en état des aéronefs anciens. Actuellement, elle cherche un abri pour ses coucous.**

**I**ls se définissent comme "des barjots de l'aviation, des fondus complets". Les trois Rezéens à l'origine des Ailes de l'Ouest n'en sont pas à leur coup d'essai. Bernard Blangy, Michel Gosnet et Nicolas Cavoleau ont participé à la restauration du Super Constellation qui stationne sur la zone aéroportuaire de Bouguenais.

Ils s'attaquent aujourd'hui à un autre défi : remettre en état de vol un Antonov 2 datant de 1980. Cet avion russe, le plus gros biplan monomoteur au monde, a été construit à plus de 18 000 exemplaires. Mais un seul vole en France car celui basé à Lognes s'est écrasé en juin dans un champ de l'Oise. Ce crash a fait, par ricochet, le bonheur des Ailes de l'Ouest. Elles ont récupéré son moteur a priori en état de marche pour le substituer à l'ancien défectueux.

Reste aujourd'hui à dénicher un local pour travailler sur l'avion. "Un ancien bâtiment industriel ou agricole de plus de 300 m<sup>2</sup> serait idéal", précise Bernard Blangy, le président de l'association. Qui n'a qu'une hâte : se mettre à l'ouvrage avec ses comparses pour un jour voir voler l'Antonov 2.

Dans le registre des petites annonces, le président fait savoir que l'association est preneuse de tout ce qui a trait au monde aéronautique et qui ne présente plus d'intérêt pour les propriétaires : des pièces d'avion oubliées au fond d'une grange ou d'un garage, des revues ou livres aéronautiques, des jouets, et même les ragots de couloirs de vol !

**Contact : 06 25 95 29 89. lesailesdelouest@club-internet.fr**



Les chevaliers du ciel des Ailes de l'Ouest.

EN BREF...

### ■ RAGON Réunion publique

A l'ordre du jour : les implantations nouvelles et futures au parc d'activités Océane (ex-La Brosse) ; le boisement et l'aménagement de l'Ilette et de la forêt urbaine ; l'accompagnement des familles sédentarisées et l'opération de la rue Pierre-Legendre. Réunion ouverte à tous, mercredi 3 décembre à 20h30, au centre socioculturel de Ragon, rue du Vivier.

### ■ PONT-ROUSSEAU Restaurant Salengro

Le bâtiment modulaire de 64 places a été installé près du restaurant scolaire Salengro. Il permet de servir davantage de repas simultanément et ainsi d'allonger de 15 minutes la durée du déjeuner. Coût (modulaire et travaux) : 107 000 € TTC.

### ■ EGLISE SAINT-PAUL

L'orgue de l'église, acquis en 1879, souffrait de l'humidité. Pour préserver cet élément du patrimoine rezéen, mais aussi améliorer le confort du public, la Ville a revu l'installation de chauffage : l'équipement au gaz, vétuste, a été remplacé en octobre par un système électrique. Coût des travaux : 105 000 € TTC.

### ■ RAGON Tir à l'arc

La section tir à l'arc et les boulistes de la Ragonnaise mais aussi ceux de l'ASBR et les joueurs de palet se partagent le même terrain, le boulodrome René-Figureau. Pour répondre à la demande du club de pratiquer leur sport en plein air, le conseil municipal vient de décider de l'aménagement d'un pas de tir à l'arc extérieur sur l'actuelle pépinière. Estimation du coût des travaux : 60 000 € TTC.



Christiane, Jeanine et Michelle : les mères Noël de la Noëlle.

## BLORDIÈRE

**Au 2 square Emile-Blandin, on s'active. Dans quelques jours, ce sera l'accrochage des œuvres. Des dessins colorés vont chamarrer la cage d'escalier.**



## Les acharnées de la déco

Christiane, Michelle et Jeanine sont des mordues de la déco de Noël. Du 15 octobre au 30 novembre, elles se sont vues tous les jours pour peindre des figurines. Sans oublier Sylvie, la quatrième mousquetaire. Pour certaines d'entre elles, cela fait 20 ans que ça dure ! Tous les ans, les habitants du 2 square Emile-Blandin (résidence de La Noëlle) font des "Oh" et "Wouah" en voyant l'exploit. Plus de 150 figurines habitent leur immeuble durant tout le mois de décembre. Avec une cheminée et un sapin en prime installés dans le hall. "Notre plus belle récompense se lit dans les yeux des enfants", confie Jeanine Michaud.

### "De la tendresse"

"On a besoin de douceur, de tendresse, de rêve. C'est important pour les enfants mais pour les adultes aussi. De voir ces petits personnages sympathiques sur les murs quand on a fait une bonne journée de travail, eh bien ça délasse !", ajoute Christiane Gabriel, présidente de l'association des locataires de La Noëlle. En attendant, le point de ralliement est

chez Michelle Moreau qui a transformé son salon en atelier de bricolage. Sur la table, une ribambelle de pinceaux, de pots de peinture et des figurines : des Oui-Oui, Mickey, Dora, Cendrillon, ... Les personnages sont choisis par les enfants de l'immeuble. "Le plus dur c'est de trouver le fil narratif", ajoute Christiane. Le travail est réparti avant le jour J. Chacune fait les décors de son palier et toutes ensemble celles de la cage d'es-

calier. "C'est du sérieux ! On ne prend parfois même pas le temps de manger. L'autre jour, on a fini à 2h du matin", rapporte Michelle, amusée. "Et il nous faudra trois jours pour accrocher." Entre Noël et le Nouvel an, tous les locataires se retrouveront, autour de plats confectionnés par chacun. "Et au printemps, nous nous verrons aussi. On n'a pas attendu la fête des voisins pour se rencontrer !", rapporte le trio de mères Noël.

## Vous aussi, participez !

Les "Petites mains" de Françoise Barthélémy au centre socioculturel du Château (02 51 70 75 75) sont déjà au travail. Rendez-vous tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h. Au CSC Ragon (02 28 25 29 40), ateliers de décoration ouverts jusqu'au 12 décembre. Au CSC Jaunais-Blordière, les décors ont été réalisés par les habitants pendant les vacances de la Toussaint, elles seront installées sur les ronds-points du quartier début décembre. Il reste l'après-midi du 10 pour exercer ses talents (02 28 44 40 00). Enfin, au CSC Loire-et-Seil (02 51 11 12 32), le groupe de patchwork vous invite à créer des décorations de table, de sapin... le 1<sup>er</sup> décembre de 14h à 17h à la maison du Port-au-Blé, rue de Véga (apporter tissus, feutrine, paillettes).



Lancement du marché le soir du 9 décembre. Ouverture des chalets le 10.

## CHÂTEAU

# Un marché de Noël

**Chalets, créateurs, animation, châtaignes grillées et vin chaud place François-Mitterrand. Tous les ingrédients sont réunis pour la tenue du marché de Noël du 10 au 24 décembre.**

Air de Noël au Château entonné par cinq associations rezeéennes. Le Pont des arts et le Cepal avaient fait le vœu d'exposer et de vendre des œuvres d'art dans des chalets. Vœu exaucé par la Ville qui met à leur disposition 10 chalets en bois installés par l'association Oser-Forêt vivante. Des créateurs et artisans d'art invités par le Pont des arts et le Cepal investiront dix chalets, devant le centre commercial. Sur les étals, des poteries, vêtements, bijoux, stickers, et autres créations originales réalisées par des artistes du coin.

Le projet a fait boule de neige auprès de trois autres associations. Du coup, en faisant ses emplettes, on pourra déguster du vin chaud, des châtaignes grillées et des gâteaux confectionnés par l'association des commerçants du Château (ADACR) et l'amicale laïque Château-Sud. Lancement des festivités le mardi 9 à 17h. Le centre socioculturel du Château proposera un goûter aux enfants à 17h suivi d'un spectacle de magie et d'un concert de gospel. Du 10 au 24 décembre (10h à 19h). Rens. 06 22 29 43 03 ou 02 28 21 99 06.

## PAROLE D'HABITANT



Louis Chollet, 76 ans, habitant du Château, organise depuis 2005 la décoration de sa cage d'escalier à l'occasion des fêtes de fin d'année.

"J'habite cet immeuble depuis 1962. Il y a dix appartements, alors j'en ai vu défiler des personnes. Ce qui me plaît ici, c'est la bonne ambiance entre les voisins. On se connaît tous et l'on se respecte. Les décorations de Noël y contribuent. Ça permet de faire quelque chose ensemble et de mieux se connaître. Chacun apporte sa décoration, des boules, des guirlandes, des bombes de neige, et l'on met tout en commun. Puis, on se cale une journée ensemble pour décorer notre immeuble. Même les enfants participent, comme les petites filles du dessus, Sarah et Mélanie. On est tous fiers que notre cage d'escalier soit belle. C'est agréable et ça donne envie de papoter. Si les autres immeubles faisaient pareil, ce serait bien."

## AGENDA

**Secours populaire**  
Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, les 4, 10 et 17 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert à tous. Rens. 02 51 70 03 81.

**CEPAL Rezé-Centre**  
Concours de belote le 19 décembre à 14h, salle Marchais, 8 rue des Roquios. Tarif : 7 €. Rens. 02 40 05 45 27.

**Donneurs de sang**  
Collecte le 13 décembre, de 8h à 12h, maison de quartier de Ragon, rue du Vivier. Rens. 02 40 32 85 40.

**AimeLSF**  
AimeLSF est une association qui permet aux sourds, aux malentendants et aux entendants de se rencontrer. Elle propose un après-midi loisirs sur le thème de Noël pour les enfants 6 décembre à 14h30, salle Jean-Jaurès. Rens. sourds, 06 73 64 75 60 (par SMS) ; entendants, 02 40 16 21 90 ou <http://aimelsf44.free.fr>

**CSC Loire-et-Seil**  
Maison des Isles : Broc à jouets le 6 décembre de 14h à 17h30. Petit-déjeuner sciences humaines "la déportation des juifs en Loire-Inférieure" le 6 décembre à 9h30. Fabrication de lampions le 17 décembre à 15h. Défilés aux lampions le 19 décembre : départs de la Maison des Isles et de la Maison du Port-au-Blé à 18h. Réveillon le 31 décembre à la Maison des Isles (chacun doit apporter un plat sucré ou salé), réservation au 02 51 11 12 32.

**CSC RAGON**  
Atelier de créations de marionnettes les 2, 3, 9, 10 et 17 décembre de 17h à 19h30. Concert des groupes du quartier et retour des ateliers de musique assistée par ordinateur le 6 décembre 17h à 20h. Balade (départ à 9h30) et apéro-marché le 14 décembre. Spectacles enfants le 19 décembre à 17h30 et à 19h30. Rens. 02 28 25 29 40.

**CSC BLORDIÈRE**  
Spectacle "Courrier d'Orient" pour enfants de plus de 5 ans le mercredi 4 décembre. Rens. 02 28 44 40 00.





Le gymnase accueillera les gymnastiques artistique et rythmique, l'escalade et le tennis de table.

## PONT-ROUSSEAU

# Le gymnase est lancé

**Début de chantier avenue André-Malraux : le gymnase du Port-au-Blé. Ouverture prévue en 2010.**

Cela fait presque trois ans que le projet était dans les cartons. Le gymnase du Port-au-Blé se faisait attendre. Conçu par le cabinet d'architecture nantais Déesse 23, en concertation avec les associations sportives, les futurs usagers de la salle et les membres des CCQ, l'équipement a dû subir des ajustements pour répondre à leurs attentes. De plus, il a accusé quelques appels d'offre infructueux. Mais ça y est ! Le chantier de construction commence. Les travaux vont durer 18 mois. A deux pas de l'école du Port-au-Blé, ce bâtiment de 21 mètres de haut, accueillera quatre disciplines qui ne disposaient pas jusqu'alors de lieu d'entraînement adapté sur la commune : la gymnastique rythmique mais aussi l'artistique, l'escalade et le tennis de table. S'ajouteront les activités scolaires type initiation au tir à l'arc, les rollers, les sports collectifs, les jeux de raquettes...

### Salles superposées

Compte tenu de l'étroitesse du site, les architectes ont opté pour une superposition de salles : une salle omnisports de 630 m<sup>2</sup> avec un mur d'escalade de 9 m au rez-de-chaussée, un espace de 760 m<sup>2</sup> dédié à l'entraînement de la gymnastique avec la panoplie d'agrès nécessaire à l'étage. Comme pour l'ensemble des nouveaux équipements municipaux, la construction du futur gymnase remplit des critères de haute qualité environnementale : panneaux solaires sur le toit pour assurer la production en eau chaude des sanitaires et des douches et panneaux photovoltaïques pour fournir une partie de l'électricité. Il faut compter à peine dix ans pour un retour sur

investissement de ces équipements (avec aides de l'Ademe/Région). La façade est en grande partie vitrée pour que le gymnase bénéficie d'un éclairage naturel. Enfin, les eaux de pluie seront récupérées pour arroser les terrasses végétalisées disposées par paliers sur la façade nord. Outre une fonction esthétique, elles jouent un rôle dans le confort thermique et acoustique de la structure. Montant total de l'opération estimé à 5,7 millions d'euros TTC.



Cédric Goudy de France Littoral Construction.

## RAGON

# Espaces Océane : un village d'entreprises

**Les bureaux fleurissent rue de la Pierrane : huit des dix immeubles des "Espaces Océane" sont sortis de terre. Déjà 25 entreprises y ont pris leurs quartiers.**

Situés rue de la Pierrane, à deux pas du centre Leclerc, les immeubles de bureaux Espaces Océane séduisent les entrepreneurs. En deux ans, pas moins de 25 entreprises se sont ainsi implantées sur le site : experts comptables, sociétés d'assurances ou de matériel informatique, bureaux d'études mais aussi de grands groupes comme Areva (énergie) et Koné (ascenseurs). "Quatre de ces entreprises ont quitté leurs bureaux du Nord-Loire pour s'installer ici", se réjouit Cédric Goudy, responsable commercial chez le promoteur, France Littoral Construction. "Cela les rapproche de leurs salariés, qui sont nombreux à habiter au sud de la Loire." Débutée en 2006, la construction du parc tertiaire entame sa dernière ligne droite. Quatre premiers bâtiments ont été achevés début 2007, quatre autres sont en cours de livraison et l'édification des deux derniers devrait commencer début 2009. "Les Espaces Océane présentent deux avantages", ajoute Cédric Goudy. "Ils sont faciles d'accès, grâce au périphérique tout proche. Et nos clients peuvent choisir la taille de local qui leur convient, à partir de 113 m<sup>2</sup>. Chaque immeuble peut accueillir jusqu'à huit bureaux différents, mais on peut grouper les locaux pour obtenir la superficie désirée : 400 m<sup>2</sup>, 2 000 m<sup>2</sup>, etc." Le Sud-Loire ne manque pas d'arguments.

## HOUSSAIS L'Orpar se met à la page web

**L'Office municipal des retraités et des personnes âgées lance son site Internet.**



Jean Ganier, le webmaster de l'Orpar.

De plus en plus de retraités font de la photo numérique, échangent des mails ou souhaitent se familiariser avec l'ordinateur. Le succès rencontré par l'activité initiation qui leur est proposée avec le CRI (Centre de ressources informatiques) de Rezé atteste de cette évolution. Dans la continuité, l'Orpar se dote d'une vitrine sur Internet. Le site offre un panorama complet de la vie de l'association : actualités régulièrement mises à jour, détail des activités permanentes, trombinoscope du bureau, lexique sous forme de questions / réponses...

Le webmaster Jean Ganier, trésorier de l'Orpar et ancien de chez Bull, (société spécialisée dans le domaine de l'informatique), a conçu un outil "simple et informatif, avec des caractères assez grands !". Le site doit renforcer les contacts entre l'Orpar, ses associations adhérentes et les retraités afin de créer une sorte de réseau social pour les retraités et personnes âgées. "On peut imaginer des liens vers des sites de retraités passionnés ou collectionneurs", avance Jean Ganier. **Adresse du site : <http://pagesperso-orange.fr/orpar>. Il est accessible depuis le site de la Ville.**

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

#### REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot

Sur rendez-vous.

#### CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Ina Sy

Samedi 6 décembre de 11h à 12h.

■ Christian Brochard

Samedi 20 décembre de 11h à 12h.

#### BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

Centre socioculturel,

31, Chemin-Bleu.

■ Sylvie Le Blan

Samedi 13 décembre de 11h à 12h.

■ Alain Coutant-Nevoux

Sur rendez-vous.

#### PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

Salle Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès.

■ Catherine Gossein

Sur rendez-vous.

■ Colette Reclus

Mercredi 17 décembre de 11h à 12h.

#### HOUSSAIS

(Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ Véronique Charbonnier

Sur rendez-vous.

■ Philippe Puiroux

Sur rendez-vous.

#### RAGON

Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ Julien Chaillou

Samedi 6 décembre de 10h30 à 11h30.

■ Anaïs Gallais

Samedi 13 décembre de 11h à 12h.

#### TRENTEMOULT-LES-ÎLES

(Haute-île et Basse-île)

Maison de quartier.

■ Dominique Poirout

Samedi 13 décembre de 11h à 12h.

### Élus de l'opposition

■ MoDem : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr

#### REZÉ À GAUCHE TOUTE :

lundi et mercredi de 14h à 17h en mairie ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.

■ UMP : lundi de 9h à 10h30

et vendredi de 14h à 16h en mairie ou sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

### Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé

Gérard Allard reçoit sur rendez-vous le jeudi de 15h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h au 02 40 99 10 81.

■ Canton de Rezé-Bouguenais

Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.





Le blues berbère



Raté-rattrapé-raté



Psy 4 de la Rime



Exposition, Aurélien Porte.



Sélection de rentrée littéraire d'Eric Pessan.



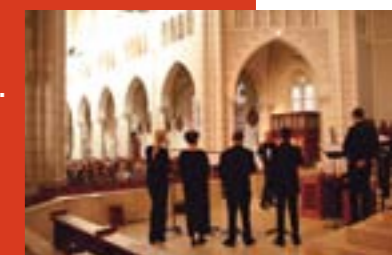
Multimédia, bien choisir...



Les Frenh cowboys

■ **LES 20 ANS DE LA TROCARDIÈRE**  
Les French cowboys, les Varietys, DJ Moule le samedi. Ambiance guinguette avec Jean-Claude Crystal et l'orchestre Joli cœur le dimanche. Les 20 et 21 décembre.

■ **MESSE DE MINUIT**  
Musique baroque. Par A Sei Voci, Aria Voce et le Lachrimae Consort. Dimanche 21 décembre, 16h. Eglise Saint-Paul. Tarifs : de 8 € à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00 ou [www.larcareze.fr](http://www.larcareze.fr)



■ **MARCHÉ DE NOËL**  
(Voir article page 17). Des artistes vendent leurs créations. Des idées de cadeaux originales. Place François-Mitterrand (quartier Château), du 10 au 24 décembre.



■ **RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE**  
Proposé par NGE. Mercredi 31 décembre, 20h. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 30 40.

■ **EXPO-VENTE D'AMNESTY INTERNATIONAL**

Traditionnel rendez-vous avant les fêtes de fin d'année réunissant 30 artisans et artisans d'art (bijoux, vêtements, mosaïque, maroquinerie, poteries, photos, pâtisseries, artisanat africain, produits du terroir, etc). Ils versent 20% de leurs recettes à l'association. Samedi 6 décembre de 14h à 19h et dimanche 7 de 10h à 19h, hôtel de ville (entrée par les jardins). Entrée libre. Rens. 02 40 84 09 31.



# REZÉ

## MUSIQUE

### ■ La Chanson du Dimanche

Un groupe français déjanté popularisé par le web. Vendredi 5 décembre, 20h30. Barakason. Tarifs : 14 €. Rens. 02 51 70 75 75.

### ■ Le blues berbère

Par Cherifa Kersit (Maroc). Jeudi 11 décembre, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00 ou [www.larcareze.fr](http://www.larcareze.fr)

### ■ Psy 4 de la Rime

Hip-hop. Jeudi 18 décembre, 20h. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 30 40.

## SPECTACLES

### ■ Raté-rattrapé-raté

Arts du cirque. Par la compagnie Pré-occupé. Samedi 13 décembre, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00 ou [www.larcareze.fr](http://www.larcareze.fr)

## LECTURE

### ■ Monsieur Hiver

Par Yannis Chauviré, du théâtre

le Chemin du large. Mercredi 3 décembre, 10h30. Samedi 6 décembre, 15h. Bibliothèque La Noëlle. Rens. 02 40 04 05 37. Dès 4 ans. Gratuit. Sur inscription.

### ■ Sélection de rentrée littéraire

Dix livres français et étrangers, présentés par Eric Pessan. Mardi 9 décembre, 19h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

### ■ Petit nécessaire de lecture

Des textes à écouter et à retrouver dans la bibliothèque. Par la compagnie Paq' la Lune. Samedi 13 décembre, 16h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

Dès 7 ans. Gratuit. Sur inscription.

## MULTIMÉDIA

### ■ Bien choisir...

Choisir son PC et son fournisseur d'accès Internet. Samedi 6 décembre, 15h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

## EXPOSITIONS

### ■ Solidarités internationales

L'action de la Ville et des associations à travers le monde. Jusqu'au 17 janvier. Maison des projets. Gratuit. Rens. 02 40 13 44 10.

### ■ Merde instead of nothing

Art. Par Aurélien Porte. Les mercredis 3, 10, 17 et 24 décembre, samedis 6, 13 et 20 décembre, de 14h à 18h. Galerie Espace Diderot. Rens. 02 51 70 78 00 ou [www.larcareze.fr](http://www.larcareze.fr)

## SPORT

### ■ ASBR volley-ball

Championnat de France. Match de nationale 3 féminine Rezé/Mhiers (Anjou). Dimanche 14 décembre, 15h. Gymnase du CE Airbus, rue de la Galamière. Gratuit. Rens : 06 62 52 64 15.

## PATRIMOINE

### ■ Maison radieuse

Visite des rues, d'un appartement et de la terrasse.

Mardis, jeudis et le sam. matin sur réservation. Tarifs : de 1,65 € à 3,40 €. Rens. 02 40 84 43 84.

### ■ Site archéologique

Visite du site de la chapelle Saint-Lupien avec l'archéologue de la Ville. Rendez-vous sur le site. Mer. 10 et 17 décembre à 15h et sam. 6 à 10h. Tarifs : 3 € par personne ou 6 € par famille. Gratuité sous conditions. Réserv. 02 40 84 43 96.

### ■ Les mardis de l'histoire

Conférence sur les années 30. Par la Société des Amis de Rezé, la résidence Saint-Paul et l'Office des retraités et personnes âgées de Rezé. Mardi 9 décembre, 14h30. Résidence Saint-Paul. Rens. 02 40 32 38 65.

## LIVRES

### ■ "Les socialistes et la résistance en Loire-Inférieure"

Ouvrage de mémoire écrit par Sabine Prin sur l'implication des socialistes dans la Résistance en Loire-Inférieure. Préface de Jacques Floch, ancien



## URGENCES

**POMPIERS : 18**

**POLICE : 17**

**URGENCES MÉDICALES : 15**

**AMBULANCES : 15**

(ambulancier de garde)

**Nouvelles Cliniques Nantaises**

**Service des urgences:**

02 28 25 50 15.

**Allo Enfance maltraitée : 119**

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**08 victimes : 08 842 846 37**

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

**Accueil psychologique :**

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

## CHIRURGIENS-DENTISTES

**Dimanche 7 décembre :**

SABOURAULT Jacques, 50 rue Pierre-Blard, Saint-Herblain (02 40 86 05 50)

**Dimanche 14 :**

BROSSIER Bernard, 28 avenue Alexandre-Goupil, Orvault (02 40 94 90 30)

**Dimanche 21 :**

PHAM Evelyne, 4 rue de l'Elan, Les Sorinières (02 40 05 77 27)

**Jedi 25 :** KLEE Thomas, 15 rue

Georges-Chartrín, Nantes (02 40 35 78 08)

**Dimanche 28 :** COUTANT J.-Marc, 1 rue

Marquis-de-Dion, Carquefou (02 40 52 72 79)

## PHARMACIENS

**Pharmaciens de garde :** s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

## PRATIQUE

[www.reze.fr](http://www.reze.fr)

### Cours de langue turque

■ Pour les 11-16 ans, chaque vendredi avec Ahmet Yilmaz. Nouveau : pour les 6-10 ans, chaque mardi avec une nouvelle institutrice. De 17h30 à 19h à l'école primaire du Chêne-Creux. Inscription possible en cours d'année. Renseignement auprès du directeur de l'école, Jean-Luc Raimbaud : 02 40 75 43 55.

### Accueil de jeunes en difficultés

■ La Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice) de Loire-Atlantique recherche des personnes ou des familles sur l'agglomération nantaise pouvant accueillir à leur domicile des jeunes de 13 à 18 ans. Cet accueil de jeunes en difficultés a pour but de favoriser

l'épanouissement social, l'insertion et le maintien des liens avec la famille d'origine. Une équipe éducative assure le soutien continu en coordination avec l'accueillant familial. Un défraiement est attribué en tant que collaborateur occasionnel de l'Etat. Contact : Unité éducative d'hébergement diversifié, 8 place Victor-Mangin, 44200 Nantes. Tél. 02 40 35 69 30.

### Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en novembre 1992 doivent se présenter avant le 28 février 2009 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

### Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et

passeports sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Réservé aux personnes habitant Rezé. Les mineurs doivent être accompagnés des parents. Rens. 02 40 84 42 02.

### Retraite

■ La CRAM des Pays de la Loire rappelle que les assurés peuvent être reçus sur rendez-vous dans ses points d'accueil retraite. Pour cela, ils doivent contacter le 0821 100 110 (0,09 €/mn). Informations : [www.cram-pl.fr](http://www.cram-pl.fr)

### Piscine municipale Victor-Jara

■ Fermeture mercredi 10 décembre, de 12h à 17h30 en raison d'une compétition de natation organisée par l'UGSEL 44. Réouverture au public à 17h30.



Cours de langue turque pour les 6-16 ans.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Du 18 juillet au 13 octobre :** Roudaut Julie, 85 rue Victor-Hugo / Boudaud Antoine, 46 rue de la Classerie / Giron Léa, 21 rue Jean-Baptiste-Vigier / Fontaille Manon, 11 rue Nelly-Roussel / Le Gaillard Zian, 1 rue Joseph-Turbel / Birre Alyssa, 1 rue Georges-Sand / Le Maire Gabin, 52 rue du Moulin-à-l'Huile / Nexer Tom, 47 bis, rue Henri-Barbusse / Bouramoul Youssa, 11 rue Victor-Hugo / Viaud Eliott, 32 quai Léon-Sécher / Valentin Alveen, 142 rue des Sorinières / Sahmanovic Emy, 17 rue de la Coran / Cherrault Ilias, 47 bis rue Henri-Barbusse / Mangin Dimitry, 4 rue Pierre-Brossolette / Selingue-Itéma-Guérét William, 20 avenue Louise-Michel / Mouriessse Clémence, 4 rue Augustin-Mouillé / Frappier Louise, 10 place Levoyer / Blouin Maëlys, 32 rue du Château-d'Eau / Chiheb Riad, 52 avenue

Pierre-Loti / Ebel Madeline, 41 ter rue Julien-Marchais / Bernard Alix, 120 rue de la Basse-Ile / Granier Mathis, 8 allée de Gascogne / Commeureuc Emma, 2 place des Martyrs-de-la-Résistance / Dahhan Tom, 22 rue Ernest-Sauvestre.

### MARIAGES

**Hors de la commune.** Gabillard Philippe et Philippot Muriel, 8 rue Eugène Cotton / Catherine Marc-Antoine et Léveiller Audrey, 24 rue de la Californie / Goigoux Pierre et Chuniaud Caroline, 26 bis rue Félicien-Thomazeau. **Du 25 octobre :** Batut Gilles et Jounet Gaëlle, 6 rue du Haut-Landreau / Ragain Grégory et Bayoud Rachida, 58 rue Emile-Zola.

### DÉCÈS

**Du 23 septembre au 18 octobre :** Le Cam Marguerite, 83 ans / Prin Daniel, 60 ans / Corbard Andrée épouse Lamy, 79 ans / Redor Berthe veuve Lemaitre, 87 ans / Danilo Michel, 59 ans / Hérault Albert, 90 ans / Durand Jeanie épouse Batard, 96 ans / Hamon Yvonne épouse Bonnaud, 86 ans / Baquey Yvonne veuve Averty, 96 ans / Pogu Marie-Josèphe veuve Aubin, 79 ans / Pichot Gisèle veuve Allain, 79 ans / Fourage Berthe épouse Legoux, 90 ans / Eon Germaine veuve Cassard, 88 ans / Retier Christine épouse Abin, 54 ans / Gauthier Micheline veuve Haye, 75 ans / Guistebert Simone veuve Guillemot, 87 ans / Deniaud Michel, 73 ans / Theuil Danièle née Golling, 59 ans / Gaillard Georges, 86 ans / Sablé Céline veuve Joly, 82 ans / Dorkeld Françoise épouse Scharrier, 56 ans / Tual Germaine veuve Loquet, 81 ans / Morel Jacques, 56 ans / Brizard Georges, 86 ans.